

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01
Hebdos de la Capitale-Nationale

Nouvel amphithéâtre multifonctionnel

LE GOUVERNEMENT CHAREST ET LA VILLE DE QUÉBEC CONCLUENT UNE ENTENTE CONCERNANT LE FINANCEMENT DE L'AMPHITHÉÂTRE

Québec, le 10 février 2011 — Le premier ministre du Québec, Jean Charest, le ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, et le maire de Québec, Régis Labeaume, ont annoncé aujourd'hui en compagnie des députés ministériels de la région de la Capitale-Nationale, des vice-présidents du comité exécutif de la Ville de Québec, du président d'Équipe Québec, Claude Rousseau, et du président du groupe J'ai ma place, Mario Bédard, la conclusion d'une entente relativement au projet de construction d'un nouvel amphithéâtre multifonctionnel dans la région de Québec. Cette entente prévoit un financement des coûts de construction assumé à parts égales par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec sur la base d'un investissement maximal de 400 M \$ et d'un engagement du secteur privé qui permettra de réduire la contribution de la Ville.

« Dès le départ, mon gouvernement a appuyé le projet d'un amphithéâtre multifonctionnel porté par l'ensemble de la population de la grande région de Québec. Aujourd'hui, je suis fier d'annoncer que Québec aura une infrastructure digne de son statut de capitale », a déclaré le premier ministre.

L'amphithéâtre multifonctionnel sera la propriété de la Ville de Québec. Néanmoins, dans un souci de saine gestion des fonds publics, chacune des étapes menant à sa réalisation devra se conformer à la politique-cadre sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure publique du gouvernement du Québec sous la responsabilité d'Infrastructure Québec.

« Pour moi, la Capitale-Nationale, c'est la région de toutes les ambitions. Cet amphithéâtre, multifonctionnel et moderne, servira de levier pour que Québec devienne une destination sportive de haut niveau et un lieu d'explosion de la culture et du talent québécois. Aujourd'hui, nous franchissons une étape déterminante qui permettra au rêve de devenir réalité », a ajouté le ministre Sam Hamad.

« Avec l'annonce d'aujourd'hui, la Ville de Québec prend résolument son avenir en main », a pour sa part affirmé le maire Labeaume. « En fait, nous concrétisons un rêve collectif, tout en nous assurant que nous avons les moyens de nos ambitions. Bien sûr, cette nouvelle infrastructure aura des retombées majeures pour l'ensemble des citoyens sans que le compte de taxes des contribuables ne soit affecté. De plus, le nouvel amphithéâtre deviendra rapidement, j'en suis convaincu, un élément de grande fierté pour l'ensemble de la population. »

Une contribution du fédéral toujours souhaitée

Le premier ministre, le ministre et le maire souhaitent toujours que le gouvernement fédéral s'inscrive dans le montage financier. Dans l'éventualité où le gouvernement fédéral confirme une participation financière, celle-ci aura pour effet de réduire à parts égales la contribution du gouvernement du Québec ainsi que celle de la Ville de Québec.

Le secteur privé aussi mis à contribution

Par ailleurs, la Ville de Québec pourrait diminuer son apport financier aux coûts de construction par l'entremise des montants anticipés par la vente de propriétés et par le transfert des revenus générés par l'organisation J'ai ma place.

« J'ai ma place a permis à la population de participer au projet et d'affirmer haut et fort qu'elle souhaitait un nouvel amphithéâtre, a dit Mario Bédard. Nous sommes fiers de la réponse de la population et encore plus du travail de messieurs Charest, Hamad et Labeaume. »

De plus, pour assurer des revenus adéquats au fonctionnement de l'amphithéâtre multifonctionnel, ExpoCité instaurera un principe d'utilisateur-payeur par la mise en place d'une contribution financière, dont les modalités restent à déterminer, sur tous les billets qui seront vendus lors de la tenue d'événements dans l'actuel Colisée et dans le nouvel amphithéâtre multifonctionnel.

D'autres revenus provenant de la location des espaces de restauration, des commandites ainsi que des revenus associés à la gestion et à la location de l'immeuble s'ajouteront aux sources de financement de la Ville de Québec.

Un dossier bien engagé

Rappelons que le premier ministre a confié le 7 septembre dernier à Infrastructure Québec le mandat de suivre l'évolution du projet, du dossier d'affaires initial jusqu'aux dernières phases de la construction.

L'étape de présentation du dossier stratégique étant complétée, le comité directeur travaille donc, depuis septembre dernier, à mettre en œuvre les étapes de planification d'un projet de cette envergure, notamment l'élaboration des plans et devis préliminaires. Ces travaux s'échelonnent jusqu'en 2012. La dernière étape consiste en l'élaboration du dossier d'affaires final dans lequel seront précisés les coûts réels entre 0 et 5 %. Cette étape est prévue pour la fin de l'hiver 2013.

- 30 -

Sources :

Hugo D'Amours
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
418 643-5321

Paul-Christian Nolin
Attaché de presse
Cabinet du maire de Québec
418 641-6434

Maxime Sauvageau
Attaché de presse p.i.
Cabinet du ministre des Transports
et ministre responsable de la région
de la Capitale-Nationale
418 643-5321